



**Les représentants des personnels de la
DRAC de Haute-Normandie**

7 place de la Madeleine
76 172 ROUEN cedex 1

à

Madame Fleur PELLERIN

Ministre de la culture et de la
communication
3 rue de Valois
75 001 PARIS

Rouen, le 23 octobre 2015.

Objet : réforme territoriale, fusion des Drac de Haute et de Basse-Normandie, lettre ouverte des agents de la Drac de Haute-Normandie.

Madame la Ministre,

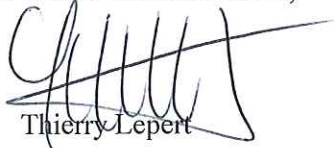
Lors de l'heure mensuelle d'information syndicale du 19 octobre dernier, les agents de la Drac de Haute-Normandie présents ont pris l'initiative de rédiger une lettre ouverte à votre attention, lettre ouverte où ils expriment leurs fortes inquiétudes quant au processus de la réforme territoriale en cours. Nous vous transmettons donc ce document, au quel nous souscrivons pleinement, au nom de nos collègues.

Depuis le 19 octobre, les actions engagées par les agents et leurs représentants ont permis de faire évoluer notablement la situation. Un premier comité technique (CT) conjoint est enfin convoqué pour le 27 octobre, 10 h 00. Cette instance se tiendra à Rouen. Il aura donc fallu plusieurs mois, depuis le printemps dernier, pour enfin parvenir à un dialogue social formel.

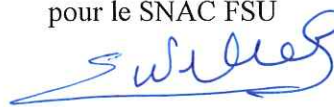
Nous adressons également ce document, par voie électronique, à votre secrétaire général, au responsable de la DAT et aux deux directeurs régionaux des affaires culturelles concernés. Il sera également lu en ouverture du CT du 27 octobre et nous demanderons son annexion au procès verbal de la séance.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour Sud Culture Solidaires,


Thierry Lepert

pour le SNAC FSU


Elisabeth Wallez

Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Ministre,

Dans votre lettre de mission de préfiguration en date du 14 octobre 2015, vous donnez au DRAC préfigurateur de Normandie l'objectif de construire l'organisation cible de notre future région. Pour l'heure, force est de constater que nous assistons plutôt à une destruction de ce que les équipes avaient mis en place, dans un souci constant d'efficacité et de service rendu au public. Loin d'une fusion qui s'appuierait sur « les compétences disponibles dans les deux directions régionales » que vous dites souhaiter, nous nous dirigeons, en Normandie, vers une absorption pure et simple de la Haute-Normandie par la Basse-Normandie. Faute d'une étude préalable sur l'organisation de travail des deux sites, le DRAC préfigurateur a ignoré les points forts de la DRAC de Haute-Normandie et n'a pas voulu entendre ce que les services Haut-Normands pouvaient apporter de bénéfique à cette nouvelle configuration.

Comme vous, nous sommes attachés à la qualité du dialogue social. Mais nous déplorons le maintien, jusqu'à ce jour, d'un dialogue social informel constitué de réunions d'information et de points d'étape qui n'apportent que des éléments déjà connus et d'une imprécision accablante. Le DRAC préfigurateur de Normandie semble faire fi des consignes de la DGAFP qui insistent pourtant sur l'importance d'un dialogue social formel au sein du ministère, et nous nous en désolons.

Nous déplorons la faiblesse de la concertation avec les personnels dans la construction de la future DRAC Normandie. Les réflexions ont été menées dans une logique de service, sans associer les agents et au mépris d'une stratégie globale. Le DRAC préfigurateur n'a d'ailleurs pas jugé opportun de proposer une restitution des travaux à l'ensemble des agents. Plus grave encore, il semblerait que les propositions issues de ces réunions de travail des services n'aient pas été prises en compte dans le schéma retenu par le DRAC préfigurateur. Cette méthode nous laisse le triste sentiment que cette réforme se fait non pas malgré nous, mais sans nous.

Madame la Ministre, nous vous demandons de veiller à ce que la mise en place de cette réforme présente le moins d'impact possible pour les agents, mais également que les missions des services déconcentrés du Ministère de la Culture soient maintenues au plus près des territoires et des usagers.

Les personnels de la DRAC Haute-Normandie
réunis en assemblée générale le 19/10/2015